

HAIE hop, je plante !

Le plan de gestion durable des haies (PGDH)

Un outil de valorisation des haies

Qu'y a-t-il dans mes haies ?

Dans quel état sont-elles ?

Combien de bois puis-je produire par an ?
(Optionnel)

Quelles biodiversités abritent-elles ?

Pour l'agriculteur, le PGDH doit répondre à ses questions

LE PLAN DE GESTION DURABLE DES HAIES (PGDH)

Outil d'aide à la planification permettant à l'agriculteur de connaître ses haies, son capital « bois » et les manières de les gérer durablement.

Quelle est la meilleure valorisation pour cette haie ?

Comment et quand dois-je entretenir les haies de mon exploitation ?

Comment puis-je améliorer l'état de mon bocage ?

Le plan de gestion durable des haies

Un outil de valorisation des haies



QU'EST CE QUE LE PLAN DE GESTION DURABLE DES HAIES (PGDH) ?

Le PGDH est un document de diagnostic et de préconisations techniques établi par un conseiller expert afin de permettre à l'agriculteur d'intégrer ses haies dans l'exploitation en les gérant, les valorisant et en les entretenant. Ce diagnostic doit intégrer les enjeux qui peuvent être d'ordre réglementaire, climatique, de production, de biodiversité, de sols, de l'eau, des paysages, du stockage carbone...

Il permet à l'agriculteur de projeter la gestion de ses haies à court, moyen et long terme avec un chiffrage et un calendrier des interventions ainsi qu'une estimation de valorisation des bois issus des travaux d'entretien. Un PGDH s'est aussi suivi et un accompagnement personnalisé durant lequel un conseil sur les pratiques, les modalités de taille et la surveillance de reprise de plantations est délivré.

Quels éléments arborés sont pris en compte dans le plan de gestion ?



Un plan de gestion nécessite 4 à 6 jours pour un technicien spécialisé (en fonction du linéaire à traiter).

Il se déroule en plusieurs phases.

Inventaire de l'existant

Objectifs de l'exploitation et calendrier des travaux

Cartographie de l'exploitation

Annexes techniques

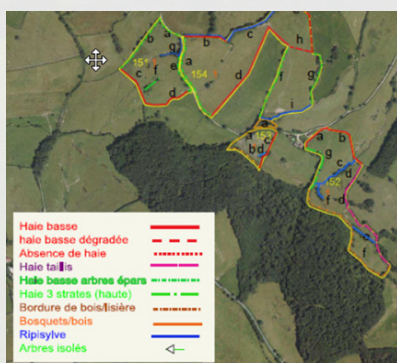
PHASE 1 : L'INVENTAIRE DE L'EXISTANT, DIAGNOSTIC



PHASE 2 : LA DÉFINITION DES OBJECTIFS DE L'EXPLOITANT ET L'ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DE TRAVAUX



PHASE 3 : CARTOGRAPHIE DE L'EXPLOITATION ET DES HAIES PAR TYPOLOGIE



© Etienne Bourgy

PHASE 4 : ANNEXES TECHNIQUES

Ces annexes regroupent des documents qui ont permis l'élaboration du PGDH tels que la typologie des haies, des éléments économiques, des tableaux de conversion des volumes...

Unité	Equivalent bois humide			Equivalent bois sec		Equivalent bois énergie		
	st	map	tonne	map	tonne	KWh	L fiouil	tep
1m3 bois plein	1,5	3	1	2,58	0,645	2475	249	0,213
1 MAP humide	0,5	1	0,33	0,86	0,215	825	83	0,071
1 MAP Bois sec	0,58	1,25	0,44	1	0,25	959	96	0,083
1 t plaquette sèche	2,33	4,6	1,76	4	1	3837	384	0,331
1 tep	7	14	4,75	12	3	11600	1160	1